

## ACTUALITE FISCALE

25 juin 2019

Me Luc GIL

### Public :

Collaborateurs, experts-comptables et commissaires aux comptes

### Prérequis :

Aucun

### Objectif :

Cette formation a vocation à synthétiser la doctrine administrative et les principales décisions de jurisprudence fiscale. Elle constitue un socle constant de connaissances visant à améliorer l'approche conseil et la maîtrise des risques liés à l'évolution des régimes fiscaux.

### Contenu de la formation :

- Impôt sur le revenu
- Traitements et salaires
- Revenus fonciers
- Revenus mobiliers
- Plus-values des particuliers
- BNC
- BIC
- Impôt sur les sociétés
- T.V.A.
- Taxe sur les salaires
- Marchands de biens - Immobilier
- Enregistrement
- I.F.I.
- Impôts locaux
- Contrôle fiscal
- Dispositions communes
- International
- Taxes diverses

### Moyens pédagogiques et techniques :

Le programme de la formation détaillé ci-dessus est :

- Projeté sur un écran (généralement par le biais d'un vidéo projecteur) et est expliqué et développé par le formateur. Des explications sont également apportées en complément sur un « paper board ».

- Transmis aux participants qui disposent systématiquement d'un support écrit de la formation et des annexes utilisées en références à ce support.

- Présenté par le formateur, intervenant régulièrement dans des dossiers ayant trait aux différents aspects techniques examinés dans le cadre de cette formation

### Modalités de suivi de la formation :

Formation en présentiel.

Feuilles de présence signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire et à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Modalité d'organisation :

- Lieu : Hôtel Ibis Gap
- Durée : 1 journée de 7h
- Horaire : 9h - 18h
- Groupe : 30 personnes